



## Contribution d'André HERBRETEAU

[andreherbreteau@orange.fr](mailto:andreherbreteau@orange.fr)

### Saisine débat public Franchissements de Loire

Il était une fois une agglomération à l'attractivité reconnue (économie, formation, recherche...), à la démographie non galopante, mais grandissante, qui jouait un rôle de métropole pour les territoires l'environnant.

Cette agglomération, souhaitant continuer sur sa lancée, avait décidé de se doter de nouveaux équipements structurants : une gare ferroviaire centrale digne de son rang, un centre hospitalier universitaire centralisé et appelé à regrouper plusieurs établissements actuellement éloignés les uns des autres, un quartier d'affaires pour lequel le niveau européen était l'objectif, deux zones d'aménagement importantes cumulant habitat et activités.

Ces équipements structurants étaient programmés à court ou moyen terme (pouvant atteindre 10/15 ans) et présentaient la particularité d'être situés à proximité immédiate de l'un ou l'autre bras du fleuve traversant l'agglomération en son centre.

D'où la décision prise par les élus d'agrandir (notamment) ce que l'on appelait le cœur de l'agglomération, pour y positionner tous ces grands projets voulus par eux.

Mieux les relier entre eux, les rendre plus directement accessibles pour les habitants de la ville-centre, de toute l'agglomération, des 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> couronnes de cette dernière, de ceux qui seront appelés à y venir de plus loin, par train, TGV ou avion.

Comment faire pour franchir ce fleuve, aux deux bras, entourant l'île du nom de la ville principale, au cœur même du nouveau cœur élargi ?

La panoplie des solutions techniques de franchissement était heureusement richement dotée, de nombreuses hypothèses étant susceptibles d'être en adéquation avec les caractéristiques d'un cœur d'agglomération : ponts, pour la circulation générale et/ou pour les tramways, tram-trains, ou autres busway et chronobus, deux-roues et piétons, pont transbordeur, téléphérique urbain, navettes fluviales et même tunnel sous-fluvial.

Bref, concours d'idées à soumettre à la population concernée, celle qui y habitera, qui y travaillera, venant de plus ou moins loin.

Avec la précaution de ne pas confondre :

- la desserte d'un cœur élargi et de ses équipements structurants, existants ou projetés, l'accès indispensable à leur assurer par tous les modes de déplacement,
- avec la question, qui ne sera sans doute pas entièrement résolue avant longtemps, du franchissement du fleuve, en amont et en aval de ce cœur, par tous ceux qui traverseront, en transit, le fleuve, sans pour autant avoir à accéder au cœur élargi de ladite agglomération.

Le problème ainsi posé méritait bien un débat public, à lancer sans précipitation, le temps d'une réflexion préalable étant permis.

C'est pourquoi les élus métropolitains avaient souhaité saisir les membres d'une conférence consultative, expérimentés en de nombreux domaines de compétence, ou tout simplement enclins à proposer toute méthode, classique ou innovante, pour ce futur débat public, sans s'interdire d'avoir eux-mêmes leurs propres idées, classiques ou innovantes, sur les moyens de franchir le fleuve dans le nouveau cœur de l'agglomération.

Revenons sur terre, dans l'agglomération nantaise : un débat public d'un nouveau style, portant sur un sujet bien défini et néanmoins aux enjeux majeurs.

Quelle chance pour le Conseil de développement de Nantes Métropole qui, en l'occurrence, a l'occasion de faire preuve d'originalité, de surprendre, pour la satisfaction, en un premier temps, des élus issus des municipales du printemps 2014, puis de la population lorsque sera lancé l'exercice de démocratie participative qui suivra.